



**Procédures : Chaleurs accablantes et températures extrêmes prévues**

Soccer Québec annonce les recommandations à respecter lors de chaleurs accablantes et chaleurs extrême afin d'assurer la santé et sécurité de tous les joueurs, joueuses, personnel d'équipe et officiels.

Les mesures à prendre en lien avec les températures extrêmes prévues pour la LIGUE DE SOCCER ÉLITE DU QUÉBEC (LSEQ) se retrouvent dans le tableau récapitulatif ici-bas :

**LIGUE DE SOCCER ÉLITE DU QUÉBEC (LSEQ)**

<b>Température ressentie</b>	<b>Mesures à prendre</b>
Moins de 30°C	Aucune
Entre 30°C et 39°C	Deux pauses d'hydratation (Accordées aux 23 <sup>e</sup> et 68 <sup>e</sup> minute de jeu)
Plus de 40°C	1- Réduction de la durée des demies (2x40 minutes) 2- Quatre pauses d'hydratation (Accordées aux 13 <sup>e</sup> , 26 <sup>e</sup> , 53 <sup>e</sup> et 66 <sup>e</sup> minute de jeu)

Ces mesures doivent être prises par l'arbitre et elles doivent être communiquées aux entraîneurs des deux équipes concernées.

Ici-bas, l'extrait des Lois du jeu 2018-19 concernant la récupération des arrêts de jeu :

«L'arbitre peut prolonger chaque période pour compenser les arrêts de jeu occasionnés par : [...]

- Les pauses prévues pour se désaltérer (qui, dans la mesure du possible, ne doivent pas excéder une minute) ou pour d'autres raisons médicales autorisées dans le règlement de la compétition [...]

En cas de doute, n'hésitez pas à communiquer avec la ligne d'urgence de la LSEQ au (438) 870-5737.